

# Ordonnance de prévention

## VOUS ÊTES... PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

### PRINCIPAUX RISQUES

- **MANUTENTION ET POSTURES PÉNICIBLES** : douleurs du dos, du cou, des épaules, des coudes, des poignets et des genoux : risque de troubles musculo-squelettiques.
- **POUSSIÈRES, FUMÉES ET SUIES (amiante, fibres minérales, fumées de soudage, suies de combustion)** : rhinites, irritations oculaires, cutanées et des voies respiratoires, cancers du poumon, de la plèvre, de la peau et de la vessie.
- **PRODUITS CHIMIQUES (colles, mastics, décapants, solvants...)** : rhinites, asthmes allergiques, irritations et/ou brûlures cutanées.
- **RISQUES INFECTIEUX (contact avec les eaux souillées ou avec des aérosols contaminés)** : légionellose, leptospirose, hépatite A.
- **ACCIDENTS DU TRAVAIL** : chutes de hauteur, chutes de plain-pied, coupures, électrisations, brûlures, chocs, écrasements, accidents de la route.
- **CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES (astreintes, urgences, amplitudes horaires, exigence de la clientèle)**

### QUELQUES CONSEILS

#### ADOPTÉZ LES BONS GESTES ET LES BONNES POSTURES

##### Protégez vos genoux :

- > Limitez au maximum les positions agenouillées et/ou accroupies prolongées et/ou répétées.
- > Utilisez des tapis en mousse ou portez des pantalons à protection intégrée.

##### Protégez vos épaules, vos coudes et vos poignets :

- > Travaillez, dès que possible, les coudes près du corps, plus particulièrement lors du port de charge.
- > Utilisez des outils électroportatifs légers, munis de dispositifs anti-vibrateurs.

##### Protégez votre dos :

- > Demandez à votre employeur de faire livrer le matériel directement sur le chantier.
- > Utilisez les aides à la manutention disponibles (chariots, diables, monte-charges, etc.).
- > Portez à deux les charges de plus de 25 kg (idéalement, 15 kg).
- > Pour soulever, rapprochez-vous le plus possible de la charge, dos droit et genoux légèrement fléchis.



Ce qu'il faut faire

#### PROTÉGEZ-VOUS DES POUSSIÈRES, DES FUMÉES, DES SUIES ET DES PRODUITS CHIMIQUES

- > Pensez à la possibilité de présence d'amiante lors des travaux de rénovation (type flocage calorifugeage, si celle-ci est supposée, des mesures spécifiques s'imposent). Demandez à votre employeur à bénéficier de la formation réglementaire. Demandez à votre

employeur si un diagnostic amiante a été réalisé. À défaut, vous disposez d'un droit de retrait.

- > Utilisez des outils avec aspiration intégrée.
- > Prenez connaissance des pictogrammes et des informations figurant sur les emballages des produits.
- > Lors de la manipulation de laines isolantes, portez des vêtements couvrants.
- > Portez des gants adaptés au risque chimique, un masque anti-poussière FFP3 et des lunettes de protection.
- > Portez des gants adaptés lors du contact avec les eaux usées.

#### ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE AU TRAVAIL

- > Lavez-vous régulièrement les mains avec un savon doux et appliquez de la crème réparatrice.
- > Respectez les règles d'hygiène élémentaires : ne pas boire, manger ou fumer sur les lieux de travail.
- > Pensez à changer fréquemment vos gants et vos vêtements de travail.

#### PRÉVENEZ LES ACCIDENTS

- > Le travail sur échelle n'est autorisé que s'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas de caractère répétitif. Dans tous les cas, l'échelle doit être fixée.
- > Pour le travail en hauteur, utilisez une plateforme de travail sécurisée.
- > Utilisez du matériel adapté, aux normes et en bon état.
- > Maintenez le chantier propre, rangé et bien éclairé.
- > Portez des chaussures de sécurité.
- > Assurez-vous d'être titulaire d'une habilitation électrique.



#### EN SAVOIR +

[www.ast67.org](http://www.ast67.org)

- >> Fiche conseil express AST67 : 'Port de charges lourdes'
- >> Normes EPI, Plombier-Chauffagiste, OPPBTP

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre médecin du travail

- ⊕ Rapprochez-vous de votre employeur pour pouvoir appliquer au mieux ces conseils de prévention.

# AST67

Alsace Santé au Travail

Partenaire des entreprises

[www.ast67.org](http://www.ast67.org) • 3 rue de Sarrelouis - 67080 Strasbourg • [prevention@ast67.org](mailto:prevention@ast67.org)

• tél. 03 88 32 18 67 • avril 2016 © tous droits réservés